



FSG FEDERATION SUISSE DE GYMNASTIQUE SECTION DE COMPESIERES

Adresse e-mail : compesieres.fsg@gmail.com Site Internet : https://fsgcompesieres.ch/

REGLEMENT 2020-2021

IMPORTANCE HAUTE:

- Prendre connaissance du plan de protection.
- Prendre connaissance des Informations pratiques aux parents 2020-2021.
- Le cours :
 - No. 1 Gym enfantine est ouvert le jeudi aux enfants de 1P à 2P et ou 3P* de 16h30 à 17h35 No. 2 - Jeunes gymnastes est ouvert le jeudi aux enfants de 3P ou 4P à 8P* de 17h40 à 18h45

(*en fonction du nombre d'inscriptions en gym enfantine. Les réinscriptions ont la priorité.

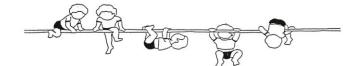
No. 3 – NOUVEAU: cours multisport pour ados en âge du cycle de 18h50 à 20h00.

La cotisation annuelle est due avant le 30 octobre 2020.

- Tarifs:
 - 200 CHF (ou 175 CHF) pour le 1er enfant
 - 150 CHF (ou 130 CHF) pour le 2ème enfant
 - 60 CHF (ou 50 CHF) pour les suivants

Un rabais lié au COVID-19 est appliqué pour les réinscriptions uniquement (gymnastes 2019-2020).

- Le versement de la cotisation/des cotisations se fera pour le 30 octobre 2020, par :
 - IBAN: CH400900000120106475
 - banque/poste : CCP 12-10647-5
 - Un BVR peut être demandé aux moniteurs.
- Les enfants doivent être au bénéfice d'une assurance accident; toutefois, celle de la section est complémentaire, prévenir un membre du comité pour une déclaration de sinistre.
- Le comité décline toute responsabilité entre la sortie de l'école et le début des leçons.
- Les enfants assisteront aux leçons en tenue de gymnastique et sont priés d'arriver à l'heure.
- Les enfants ne porteront : ni montre, ni bijoux, ni chewing-gum et auront les cheveux attachés.





- Le pique-nique n'est pas autorisé en salle de gym et encore moins dans les vestiaires, merci de vous référer aux consignes du bâtiment.
- Les chaussures d'extérieures ne sont pas autorisées en salle de gym, les enfants laisseront celles-ci en haut de l'escalier, les enfants sont priés de ne pas traverser les champs sur le chemin de la Salle communale.
- Les parents informeront les moniteurs en cas de plus de 3 absences consécutives de leur enfant, et par écrit en cas de démission.
- Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte et attendre que le cours débute devant la SALLE COMMUNALE.
- Les parents du groupe des jeunes gymnastes, des ados et les moniteurs n'ont pas le droit de rentrer dans les vestiaires sauf en cas de force majeure.
- Les parents ne sont pas admis dans le bâtiment de la salle communale (voir circulaire PLAN DE PROTECTION.
- Les parents pourront prendre rendez-vous avec le moniteur ou un membre du comité uniquement par mail.
- Les parents sont priés d'attendre leur enfant à l'extérieur du bâtiment de la salle communale dès la fin du cours de gym.
- Les enfants qui auront dégradé du matériel ou sali les espaces communs devront venir réparer leurs dégâts en présence de notre concierge Monsieur Joaquim Souares et de nous-mêmes.

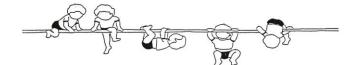
Les enfants sont dans l'obligation de respecter les consignes qui leur sont données, de s'exprimer de manière polie envers leurs camarades et leurs moniteurs.

Les JEUNES GYMNASTES arrivent au plus tôt à 17h35 pour le cours de gym de 17h40 et ne doivent pas errer dans les locaux communaux avant et après les heures de cours. Les ADOS également arriveront 5 minutes avant le cours multisport <u>munis d'un masque</u>.

Si, malgré nos nombreux avertissements, les enfants indisciplinés font toujours preuve d'incivilités, le comité se donne le droit de les exclure définitivement du cours de gym, avec effet à la semaine suivante.

Bardonnex, septembre 2020

Ci-après : REGLEMENT à signer par les parents et les gymnastes



Bardonnex, septembre 2020



R E G L E M E N T 2020 - 2021

A rendre avec le bulletin d'in	nscription d'ici au : 30 octobre 2020 , au moniteur
Ou via e-mail : compesiere	es.fsg@gmail.com
Ou via site internet : https://fsgcompesieres.ch/	
Nous avons pris connaiss	ance du règlement et du plan de Protection :
Signature du gymnaste :	
Signature des parents :	